

Les versements pour la sécurité de la vieillesse, provenant de la caisse de sécurité de la vieillesse, s'élèveront à \$606,570,000.

Une voix: Toutes ces choses ont été augmentées par le gouvernement actuel.

M. Pitman: La contribution du gouvernement à la caisse d'assurance-chômage s'élèvera à 57 millions de dollars. Les versements au titre du bien-être social atteignent au total 1,600 millions. Tout cela doit provenir d'un budget total de 6,100 millions de dollars. C'est dire que les prestations de bien-être social représentent au total 26.2 p. 100 du budget total, ce qui revient à \$90 par année pour chaque homme, chaque femme et chaque enfant du pays.

N'oublions pas que le programme des allocations familiales a été préconisé par M. J. S. Woodsworth, en 1926, et adopté en 1944 et en 1945. M. J. S. Woodsworth et A. A. Heaps ont soustrait les pensions de vieillesse au gouvernement libéral en 1926. L'assurance-hospitalisation a été préconisée par M. J. S. Woodsworth en 1926 et adoptée en 1959. Les pensions de vieillesse ont été soustraites au gouvernement libéral en 1926, et j'ai sous la main une lettre signée par feu M. MacKenzie King qui montre l'ampleur de cette soustraction. L'assurance-chômage a été préconisée par M. J. S. Woodsworth en 1926 et adoptée en 1940 par le gouvernement libéral.

En terminant, je tiens à signaler que je n'ai aucun doute sur la question de savoir si l'histoire a très bien traité ce parti.

M. Nasserden: Monsieur l'Orateur, le député me permettrait-il une question?

M. Pitman: Très certainement, monsieur l'Orateur.

M. Nasserden: Le député a-t-il bien dit que la taxe de vente provinciale, comme celle qui a été mise en vigueur par le gouvernement libéral dans la province de la Saskatchewan, et augmentée de 50 p. 100 par la suite par le gouvernement PSD, constituait une mesure régressive?

M. Pitman: En certaines circonstances, je suis d'avis que l'imposition de cette taxe est certes une mesure régressive.

Une voix: Cela illustre bien l'activité du gouvernement PSD en Saskatchewan.

M. J. S. Speakman (Wetaskiwin): Monsieur l'Orateur, c'est la première chance que j'ai de participer à un débat sur le budget, et je me dois de féliciter le gouvernement et le ministre d'avoir présenté ce budget qui, à mon avis et de l'avis de bien d'autres Canadiens, je pense, est un bon budget.

J'ai entendu avec un vif intérêt, mardi dernier, les observations de M. Hannam, le

président de la Fédération canadienne de l'agriculture; il a dit que ce budget aiderait beaucoup l'agriculture au Canada.

Je voudrais aborder trois questions qui me paraissent revêtir une importance primordiale. La première est peut-être d'intérêt régional quoique j'y attache une importance nationale. Depuis 1950, nous avons édifié, au Canada et dans l'Ouest canadien en particulier, une industrie d'élevage des bovins dont le plus grand débouché se trouve aux États-Unis. Depuis quelques années, le revenu des agriculteurs a augmenté partiellement à cause des expéditions de bovins, vivants ou abattus, vers les États-Unis. Les cultivateurs de l'Ouest canadien sont aux prises avec la sécheresse.

Qu'il me soit permis de me reporter au dernier numéro du *Co-Operator* du Manitoba, du 15 juin. Dans ce numéro, sous la rubrique: «Sécheresse et bestiaux», on déclare que, en ce qui concerne les pâturages et le foin au Manitoba cette saison, la situation n'a pas été aussi grave jusqu'ici que durant les années 30. On peut en dire autant des trois provinces de l'Ouest où il n'y aura pas de récolte hâtive de foin cette année. Normalement, la première récolte de foin aurait déjà dû être faite; mais cette année, les cultivateurs seront chanceux s'ils peuvent faire une récolte en juillet ou au début d'août.

Depuis que le gouvernement actuel a pris le pouvoir, en 1957, il a accordé à l'agriculture du Canada plus d'attention qu'aucun autre gouvernement antérieur. Le gouvernement actuel a fait adopter des lois très avantageuses pour toute l'agriculture canadienne et a relevé le niveau des revenus et le niveau de vie de ceux qui s'adonnent à cette industrie, même si l'on n'a pas atteint le niveau désiré. Il reste que le gouvernement a fait un pas dans la bonne direction.

Parmi les mesures législatives que le gouvernement a fait adopter, mentionnons celle qui a trait aux paiements à l'acre effectués en 1958 et de nouveau en 1960 pour des raisons d'urgence. Je tiens à dire qu'à mon avis, la situation actuelle présente dans l'Ouest canadien une urgence égale. Nous obtenons nos dollars américains surtout grâce à l'exportation de bovins vers les États-Unis. J'estime que si l'on ne vient pas en aide aux agriculteurs en leur avançant des fonds afin qu'ils puissent acheter du fourrage pour leurs troupeaux, ils devront les réduire très sensiblement, ce qui entraînera une perte, pour l'économie régionale et nationale, dont les effets se feront longtemps sentir. J'estime que la situation n'a jamais été aussi grave depuis les années 30, du moins quant à la sécheresse, alors que nous commençons à peine à nous relever des pertes subies en 1950 par suite de l'épidémie de fièvre aphteuse. Nous allons